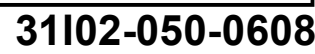


31102-050-0608

**Sainte-Monique (Village)**

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques locales prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

1 / 5000

© Gouvernement du Québec
Département de l'Éducation et des Anciens combattants du Québec, 40, rue de la Loi, 100

